



Montreuil, le lundi 8 novembre 2021

Philippe Gervais-Lambony, il faut accepter le compromis proposé et inscrire les sans-facs !

A l'attention du Président de l'Université Paris Nanterre, M. Philippe Gervais-Lambony,

Nous avons appris qu'une occupation de sans-facs était en cours depuis mercredi 27 octobre dernier contre la sélection du fait de votre refus d'inscrire de nouvelles personnes à l'Université Paris Nanterre et de votre volonté de vouloir les rediriger. Soixante et un jeunes sont en effet toujours sans affectation.

Nous tenons à vous interpeller sur le cas de ces étudiant-e-s. Nous ne comprenons pas pourquoi à ce jour leur situation n'a pas été réglée. Depuis plusieurs années, aucun investissement sérieux n'est en effet effectué pour faire face à l'augmentation du nombre d'étudiant-e-s. Il faudrait en effet deux milliards chaque année pendant dix ans dans le budget de l'Enseignement supérieur, d'après le SNESUP-FSU, syndicat majoritaire des enseignant-e-s-chercheur-se-s. Toutefois, il n'est pas normal de faire payer cette politique d'austérité budgétaire aux jeunes. Elles et ils doivent toutes et tous être inscrit-e-s car étudier est un droit et non un privilège.

Rien ne vous empêche d'inscrire ces étudiant-e-s. Non seulement cette possibilité vous est permise par le Code de l'éducation, mais surtout, cela serait tout à fait possible au vu du nombre dérisoire de personnes concernées, rapporté aux 35.000 étudiant-e-s.

Bien que très attaché-e-s au droit d'étudier dans l'université et la filière de leur choix, nous avons appris que les sans-facs et leurs soutiens vous ont fait une proposition de compromis dans le but de sortir par le haut de cette situation de blocage, compromis qui a été le fruit de longues et difficiles discussions au sein de leur Assemblée générale. Ce compromis qui vous a été transmis le 31 octobre consiste en l'inscription de 40 personnes à l'Université Paris Nanterre, le reste pouvant être inscrit en dehors de Nanterre via le Rectorat.

Nous tenons à vous interroger sur cette proposition de compromis. Êtes-vous d'accord avec ce compromis et ainsi de faire un pas en direction des sans-facs en inscrivant la majeure partie de ces étudiant-e-s ? En ce qui nous concerne, il s'agit d'une proposition tout à fait acceptable et qui ne mettrait pas en péril le bon fonctionnement de l'Université. C'est pourquoi nous pensons que vous devriez l'accepter, car il s'agit d'une proposition de compromis équilibré qui permet à tout le monde de s'y retrouver.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de croire Monsieur le Président, en notre respectueuse considération.

Pour la Fédération
Noël LECHAT
Secrétaire Général

Fédération des Sociétés d'Etudes